

Pour une protection globale de la personne

Données sur les cas de violences sexuelles sur des mineurs et des adultes vulnérables, ainsi que sur les abus spirituels et de pouvoir dans la région Allemagne - Autriche - Suisse

État des données recueillies : Décembre 2023

En mars 2024 a été publié le deuxième rapport d'activités sur la gestion des différentes formes d'abus au sein du Mouvement des Focolari dans le monde - le premier rapport avait été publié en mars 2023. Le premier rapport 2022 portait sur les cas de violences sexuelles signalés à la Commission internationale depuis 2014, sur les mesures de réparation, sur la gestion des abus spirituels et de pouvoir, ainsi que sur les directives et les mesures de formation pour la protection des personnes au sein du Mouvement des Focolari. Le rapport 2023 a pour but de compléter le tableau par les chiffres de 2023 et de mettre en œuvre la politique d'information et de communication développée entre-temps sur ce thème.

Dans la région Allemagne-Autriche-Suisse (D-A-CH), des commissions nationales pour la protection des mineurs et des adultes vulnérables ont été créées en 2008 (D), 2010 (A) et 2016 (CH). Celles-ci ont reçu officiellement des signalements de violences sexuelles dans le Mouvement des Focolari, en ont assuré le suivi et ont pris des mesures selon les cas. Dans les cas signalés, la période des faits proprement dits se situe en partie loin dans le passé, puisqu'elle remonte parfois aux années 70.

En juin 2021, la cellule d'accueil et d'écoute pour les abus spirituels et de pouvoir a été créée pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, avec des personnes de contact pour chaque pays et, en Suisse, pour les différentes langues (français, italien et allemand).

Les données de la région D-A-CH qui viennent d'être publiées contiennent les signalements de violences sexuelles sur des mineurs ou des adultes vulnérables arrivés jusqu'à fin 2023 aux commissions nationales respectives depuis leur création et donnent un aperçu des mesures prises en conséquence. Dans la dernière partie, nous publions également les données des cellules d'accueil et d'écoute pour les abus spirituels et de pouvoir au sein du Mouvement des Focolari dans la région DACH.

Dans les trois pays, parallèlement au travail des commissions, des concepts de formation et des offres de sensibilisation aux abus ont été développés pour les membres et les personnes engagées dans le Mouvement des Focolari. En accord avec les lignes directrices et les directives des conférences épiscopales respectives et en étroite collaboration avec des centres de consultation externes (CH) et des personnes mandatées par l'Église pour les abus (CH), des directives nationales pour la prévention de la violence sexuelle contre les mineurs et les adultes vulnérables dans le Mouvement des Focolari ont également été développées; celles-ci constituent la base de l'engagement volontaire des membres des Focolari. Cet engagement est signé par les participants après les cours de formation à la prévention.

Nous nous associons aux mots prononcés par Margaret Karram, présidente du Mouvement des Focolari, et par Jesús Morán, coprésident, lors de la publication du rapport international en mars 2023, adressés avant tout aux personnes concernées, et nous faisons nôtres les engagements et les résolutions qui y sont décrits :

« À chaque victime, nous demandons encore une fois, sincèrement pardon, au nom du Mouvement des Focolari. Il n'y a pas de mots adéquats pour exprimer la douleur et la honte que nous continuons à ressentir face à tout cela ; cette nouvelle prise de conscience a renforcé en nous la détermination à agir pour condamner sans réserve ces actes totalement incompatibles avec le respect de l'intégrité de la personne humaine et donc contraires aux principes qui animent notre Mouvement. (...) »

Nous sommes bien conscients que, dans la vie de notre Mouvement, il s'agit d'un moment important auquel nous ne voulons pas nous dérober et pour lequel nous remercions Dieu, qui nous ramène à Lui, avec humilité, repentir et espérance. »

« Notre profonde gratitude va tout d'abord aux victimes, à leurs familles et à leurs communautés, aussi bien en France que dans différents pays où d'autres cas d'abus et violences sexuelles ont émergé. Nous les remercions pour le courage dont elles continuent à faire preuve en affrontant ces crimes et en les révélant au grand jour. Nous tenons à rappeler que leur aide et leur collaboration sont essentielles. »

Pour toute question concernant cet aperçu, pour prendre contact avec les responsables respectifs ainsi qu'avec les commissions et les cellules d'accueil et d'écoute respectives, vous pouvez toujours vous adresser aux responsables pour les relations publiques :

Beatrix Ledergerber (CH) - beatrix.ledergerber@fokolar.ch

Roswitha Oberfeld (A) - presse@fokolare.at

Andrea Fleming (D) - presse@fokolar-bewegung.de

Pour signaler des abus sur des mineurs ou des adultes vulnérables dans la région D-A-CH, les personnes de contact des commissions nationales ainsi que les services d'intervention des diocèses et Eglises concernés sont à votre disposition :

Suisse : <https://focolari.ch/page/prevention-des-abus>

Autriche : <https://www.fokolar-bewegung.at/seite/praevention-missbrauch>

Allemagne : <https://www.fokolar-bewegung.de/seite/praevention-missbrauch>

Les personnes concernées qui souhaitent demander une compensation financière pour les violences sexuelles subies par des enfants et des adultes vulnérables peuvent s'adresser par écrit à l'adresse suivante : riparazione.mdf@fokolare.org.

Données sur les interventions en cas de violences sexuelles sur des mineurs ou des adultes vulnérables en Allemagne

Données recueillies par la Commission Intervention contre la violence sexuelle au sein du Mouvement des Focolari en Allemagne

Période de recensement : 2008 – 2023

État des données : 31 décembre 2023

Signalements reçus : 11 au total

- dont **5** ne relèvent pas de la compétence de la commission allemande (parce que intrafamilial et/ou hors du Mouvement des Focolari ou relevant de la compétence d'un autre pays).
- 1*** possession de matériel de pornographie infantile
- 5** abus concrets par des membres du Mouvement des Focolari

Total des auteurs d'abus : 6 dont :

- 3** laïcs (dont 1 femme avec des vœux, 2 hommes dont 1 homme avec des vœux)
- 3*** prêtres

Nombre total de victimes : 14 dont :

- 9** garçons mineurs de moins de 14 ans, par une personne
- 1** garçon mineur de moins de 18 ans
- 4** adultes protégés (femmes)

Période des événements :

- 1** fin des années 70/début des années 80
- 1*** années 80
- 1** début des années 90
- 1** début des années 2000
- 1*** début 2010-2011
- 1*** 2022

Mesures prises par le Mouvement des Focolari :

- 2** exclusions de la section, les personnes consacrées ont été déliées de leurs vœux ; pour l'un d'entre eux, en raison d'une ordination sacerdotale ultérieure, notification également à l'évêque et au Dicastère pour la Doctrine de la Foi, prêtre décédé ; une compensation financière a été versée à une personne concernée.
- 1*** Procédure devant un tribunal civil et ecclésiastique clôturée avec conditions.
- 4** archivés (raisons : l'auteur est décédé, il n'y a plus de preuves possibles, les personnes concernées refusent de poursuivre l'affaire).

Note* :

Pour les clercs, la compétence primaire revient en règle générale à l'évêque concerné.

Données prévention violence sexuelle sur des mineurs ou des adultes vulnérables en Allemagne

En 2019, un concept de formation sur la protection et la prévention de la violence sexuelle contre les mineurs a été élaboré en Allemagne au sein du Mouvement des Focolari. Des formateurs/trices ont été qualifiés pour proposer des cours en présentiel ou en ligne. Les cours sont reconnus par les diocèses. Les participants signent un engagement volontaire, présentent un certificat de bonne conduite élargi et reçoivent ensuite une attestation de participation.

Cours organisés depuis 2020 : 15

Nombre total de participants : 241

Lors de manifestations plus importantes, les bénévoles reçoivent une formation de sensibilisation sur le thème de la protection et de la prévention contre les violences sexuelles, mais ne reçoivent pas d'attestation pour cela.

Données sur les interventions en cas de violences sexuelles sur des mineurs ou des adultes vulnérables en Autriche

Données recueillies par la Commission Intervention contre la violence sexuelle au sein du Mouvement des Focolari en Autriche

Période de référence : 2010 – 2023

État des données : 31 décembre 2023

Signalements reçus : 5 au total

Nombre total d'auteurs d'abus : 1 dont :

1 laïc (homme avec des vœux)

Nombre total de personnes concernées : 5 dont :

5 garçons mineurs âgés de 16 à 18 ans

Période couverte par les événements : Fin des années 70 et début des années 80.

Mesures prises par le Mouvement des Focolari :

1 archivée (parce que l'auteur est décédé ; accompagnement de 3 des personnes concernées, 2 personnes concernées ont refusé l'accompagnement).

Données prévention violence sexuelle sur des mineurs ou des adultes vulnérables en Autriche

Les formations de prévention sont organisées dans les diocèses respectifs en Autriche et sont suivies par les membres du Mouvement. Les participants signent un engagement, présentent un certificat de bonne conduite élargi et reçoivent ensuite une attestation de participation.

Données sur les interventions en cas de violences sexuelles sur des mineurs ou des adultes vulnérables en Suisse

Données recueillies par la Commission Intervention contre la violence sexuelle au sein du Mouvement des Focolari en Suisse

Période de référence : 2016 - 2023

État des données : 31 décembre 2023

Signalements reçus : au total 2

Auteurs d'abus : au total : 2

Nombre total de personnes concernées : 2 dont :

- 1** garçon mineur entre 14 et 18 ans
- 1** adulte

Période couverte par les événements :

- 1** 2012-2014
- 1** 1988

Mesures prises par le Mouvement des Focolari :

- 1** Procédure devant le tribunal civil terminée, personne exclue de la section.
- 1** Mesures disciplinaires

Données prévention violence sexuelle sur des mineurs ou des adultes vulnérables en Suisse

Cours de prévention réalisés depuis 2017 :

Cours et formations de remise à niveau pour les responsables de groupe qualifiés (y compris engagement personnel) : **10**

Nombre total de participants : **76**

Formations de sensibilisation, en particulier pour les bénévoles : **5**

Nombre total de participants : **67**

Données de la « cellule d'accueil et d'écoute » pour abus spirituels et de pouvoir au sein du Mouvement des Focolari en Allemagne, en Autriche et en Suisse

Situation décembre 2023

La cellule d'accueil et d'écoute a été créée en **juin 2021**. Depuis lors, les personnes de contact sont connues du public et leurs coordonnées figurent sur la page d'accueil des Focolari.

Les personnes de contact décrivent ainsi leur **démarche** : "écouter, poser des questions, faire expliquer, évaluer ce qui a été vécu, montrer de la compréhension, exprimer de l'estime, reconnaître le courage de parler et en être reconnaissants".

Il s'agit d'entendre le motif et l'objectif de la prise de contact. Sur demande, le contact avec d'anciens responsables est organisé / accompagné.

Jusqu'à présent, 1 à 3 entretiens ont été menés à cet effet avec chaque personne concernée.

Nombre de personnes avec lesquelles ont eu lieu des entretiens jusqu'à présent : **30**

Nationalité des personnes concernées :	D, A, CH, autres pays européens
Pays de l'abus spirituel vécu :	D, A, CH, autres pays européens et cités-pilotes des Focolari sur d'autres continents
Sexe :	répartition égale m/f, légèrement plus f que m
Période des événements :	des années 70 à 2022
Souhait de contacter d'anciens responsables :	3

Thèmes :

- La confiance a été trahie, aucun sentiment et aucun respect de la vie privée
- Les problèmes n'ont pas été abordés, ont été mis sous le tapis
- Privilèges accordés aux membres les plus mûrs des focolares (communautés)
- L'obéissance était exigée
- Interdiction de parler d'expériences difficiles ou de sujets délicats
- Exigence excessive
- Manipulation
- Dépassement des limites
- Auto-exaltation des responsables
- Questions ou doutes portant atteinte à l'intimité
- Paternalisme et règles imposées sans discussion
- L'évocation des problèmes n'a pas été autorisée

Réactions / impressions à la fin des entretiens :

- Beaucoup de personnes concernées se sentent soulagées, la procédure a été clarifiée, leur demande a été satisfaite
- Certaines personnes souhaitent contribuer aux développements futurs
- Des personnes souhaitent prendre contact avec d'anciens responsables